

Compte-rendu de réunion

Service HABITAT EMPLOI VIE DES QUARTIERS

Le **28 janvier 2009**

Conseil de quartier ME

Rédacteur : **Jacques SCHALLER**

Réunion du : **27/01/09**

Tel : 03 81 99 23 59

Fax : 03 81 99 22 64

jschaller@montbeliard.com

mairie.hexagones@montbeliard.com

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :

JEUDI 12 FEVRIER 19H30 ROSELIERE

Objet : Conseil de quartier ME

Étaient présents

Diffusion

Les présents

Excusés

Dr. Panisset

M.Sekri, Adjoint au Maire, accueille et remercie les participants (46) en présentant ses meilleurs vœux pour l'année 2009 et invite l'assemblée à regarder un film retraçant les temps forts de l'année 2008.

En préambule, M.Sekri rappelle les principes qui prévalent à la constitution du Conseil de Quartier et à ses missions qui ont été établis et adoptés par des délibérations du Conseil Municipal dans le cadre de la démocratie locale inscrits dans la Charte de fonctionnement en soulignant l'engagement partagé par les élus et les Conseillers de Quartiers dans le respect mutuel des compétences de chacun. M.Sekri insiste sur les droits des Conseillers en termes d'information, de consultation, de formation mais aussi sur leurs devoirs dans leur implication, leur adhésion et observation de la Charte de fonctionnement.

Mme Muriel Lefranc, conseillère municipale et élue référente du quartier Montbéliard Est souligne son attachement à la démocratie locale et rappelle l'innovation de l'initiative des Conseils de Quartiers qui sont des espaces de réflexion, d'expression, d'information et de propositions. A cet égard, les Conseillers de Quartiers sont de véritables acteurs de la ville.

Mme Chiappa-Kiger, adjoint au Maire rappelle le lien direct qui unit les élus avec les habitants par les Conseils de Quartiers.

Du tour de table, il ressort que la très grande majorité des Conseillers qui sont implantés à Montbéliard depuis de nombreuses années et les nouveaux arrivants, partagent tous le même intérêt pour la ville de Montbéliard (« ville merveilleuse ») et chacun est prêt à s'investir afin d'améliorer le cadre de vie et de développer le mieux vivre ensemble (relations inter habitants et inter générationnelles), les relations avec les différentes composantes de la société locale (jeunes et retraités) et internationale (jumelage) que ce soit à titre personnel, de militant, de professionnel en activité (consultant, commerçant, travailleur social, enseignant, comédien, cadre et employé, animateur, éducateur...) ou de par ses compétences, de ses centres d'intérêt et ses engagements, politiques (conseillers municipaux), associatifs, syndicaux, sportifs, culturels et caritatifs.

L'aménagement urbain (urbanisme, habitat, stationnement, déplacements), le développement durable (économies d'énergie, pollution sonore), la solidarité (mixité sociale), l'économie locale (commerces) et l'attractivité urbaine (patrimoine, culture, animation, redynamisation) que ce soit pour le centre ville et les secteurs de la Prairie ou des Batteries du Parc (qualifié de « village perdu »), sont des thématiques qui passionnent et qui s'inscrivent dans une vision globale afin de pas segmenter les problèmes car la spécificité n'est pas l'apanage d'un quartier mais de l'ensemble de la ville (jeunesse, santé, vieillissement).

Si bien des choses ont été engagées pour l'amélioration de la qualité de la vie et le développement de la ville, il y a beaucoup à faire et l'« urgence » et la chance de la libre expression offerte par le Conseil de Quartier permettront « de faire remonter des informations » pour « faire avancer les choses » que ce soit par la mutualisation de savoirs techniques (informatique, stratégie) et l'échange d'expériences dans différents domaines (urbanisme, entraide solidaire, « théâtre de rue », communication). « L'épanouissement des gens », « l'intérêt pour les relations humaines », « l'attente des commerçants », la main tendue aux démunis (« Restos du cœur »), la solidarité active développée par l'exemplaire Réseau de Solidarité pour les retraités « de plus en plus nombreux » sont à prendre en compte « afin de montrer le vrai visage de Montbéliard ». Quant à la culture, la culture scientifique, la valorisation du patrimoine et l'animation au travers de manifestations telles que le Marché de Noël, le Festival des mômes, le théâtre de rue qui font partie de l'attractivité de la ville, elles ne doivent pas oublier d'autres actions comme « les jardins ouvriers » et « l'éco-habitat ».

A partir de ce tour de table fructueux, M. Sekri souligne la difficulté de dégager des thématiques où émergent cependant des préoccupations à traduire en actions concrètes tels que le développement durable, l'écologie urbaine, la culture, l'aménagement urbain, le cadre de vie, la redynamisation du centre ville, la jeunesse et la solidarité, le lien social et la cohésion sachant que l'évolution des travaux du Conseil se fondera sur ce que les Conseillers en feront et par l'apport de la matière à fournir par les élus.

Les échanges qui suivront mettront en avant le souci d'une convivialité efficace à rechercher dans le Conseil assimilé à « un conseil de famille » qui s'attachera à la transversalité de thèmes que la constitution de commissions réduite à 5 ou 6 fera étudier en s'attachant à « donner un sens à la réflexion » à partir « du vécu, de la réalité » dont Montbéliard semble souffrir par son effacement au profit d'autres collectivités. Aussi, la connaissance des projets de la Municipalité (« donnez-nous votre programme ») s'impose-t-elle pour « une vision partagée » qui trouvera sa dynamique dans les interactions du « viable, de l'équitable et du vivable ». L'évitement des dérives se fera par le concret, point de départ pour « le rêve, l'ambition, les perspectives, les idées dans les tripes » à traduire rapidement dans les commissions à créer avec un rapporteur. Il est proposé de constituer 6 commissions sur :

- La culture et le sport
- L'environnement sous l'angle écologique
- Le social (personnes âgées, handicap, santé)
- L'urbanisme (« ligne de chemin de fer » comme séparation infranchissable)
- L'économie, l'emploi, l'attractivité
- La jeunesse

La perception différenciée de l'utilité du Conseil et des commissions, de la réflexion de la présente séance plénière, nécessitent un consensus sur une organisation fondée sur l'exploitation des fiches de renseignements en admettant la perméabilité et la plasticité entre les groupes (itinérance) de taille réduite afin de non pas « valider les projets » mais bien « donner son avis » à partir « du programme point de départ pour les commissions », le programme étant un support.

Il est évoqué le rôle du bureau dont les articles 11,12,13 de la Charte de fonctionnement décrivent les missions, les moyens de « rentrer en contact avec les habitants » et il est souhaité la diffusion des noms des volontaires pour le bureau et les commissions, un plan de localisation des équipements publics, le programme de la Municipalité afin de finaliser au cours de la prochaine réunion plénière, la constitution des commissions et du bureau où s'exprime le « brain storming » qui peut conduire à une construction dans un éventuel rassemblement des commissions sans écarter « l'expression globale dans les forum ».

M.Sekri clôt la séance à 22 heures et invite les participants à partager le verre de l'amitié.